

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 9 décembre 2003 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : M^{mes} Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer, Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : M^{me} Lise Lavoie-Gauthier, dir. gén., MM. Michel Gratton, dir. aff. corp. et comm., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Jean-François Lachance, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Michel Laliberté, dir. adj. aff. corp. et comm., Yvan Binette, dir. ress. mat., Philippe Lalande, dir. adj. ress. mat., M^{mes} Johanne Marra, dir. form. gén. des jeunes, Nathalie Martel, dir. ress. hum. et Lise Nadeau, dir. Nouvelle école de Blainville.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de M^{me} Paule Fortier.

PROCÈS-VERBAL

Résolution no CC-031209-1709

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADOPTER le procès-verbal du 25 novembre avec les corrections suivantes :

- p. 965, avant l'appel de candidature pour le troisième siège au comité exécutif *ajouter* « M^{me} Lyne Deschamps *quitte temporairement son siège.* »
- p. 967, avant la résolution no CC-031125-1699, *ajouter* « M^{me} Lyne Deschamps *reprend son siège.* »
- p. 967, résolution no CC-031125-1701, le texte devrait se lire comme suit :
« *DE DEMANDER à la direction générale de présenter à la commission d'étude administrative, en janvier 2004, une ventilation des surplus et déficits des écoles en regard des budgets alloués au service de garde, avec les explications pertinentes, en vue d'un rapport au conseil des commissaires.* »
- p. 968, résolution no CC-031125-1703, on devrait lire le 4^e attendu comme suit : « *ATTENDU les ententes intervenues avec la Ville de Lorraine et le ministère de l'Éducation, permettant de construire l'école*

dans le cadre du budget déposé. »

- p. 969, ajouter au point Présidence des commissions d'étude « – *Les candidats sont invités à prendre la parole.* »
- p. 971, ont devrait lire à titre de délégués à l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides :

*« M. Claude Girard,
M^{me} Guylaine Richer, susbtitut
en plus de la présidente, M^{me} Paule Fortier »*

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Quelques parents de l'école Plateau-St-Louis, indiquent aux commissaires qu'ils ne sont pas d'accord avec le transfert des élèves de cette école vers la Polyvalente Sainte-Thérèse au premier cycle du secondaire, tel que prévu au projet de cadre d'organisation scolaire 2004-2005, compte tenu du manque de places-élèves dans les deux écoles secondaires de Blainville. Ce sont Mmes Louise Gaulin, présidente du conseil d'établissement, Catherine Filiatrault, Jocelyne Vaillant, Louise Pelletier, Lyse Poulin et Sylvie Chrétien, parents et membres du conseil d'établissement.

POURSUITE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS

Résolution no CC-031209-1710

Il est proposé par M^{me} Lyne Deschamps

DE PROLONGER la période de questions du public de 15 minutes.

Adopté

Il est 20 h 20.

M. Claude Rousseau, président du conseil d'établissement de l'école Jacques-Labrie et Mme Céline Goulet, enseignante à cette école, réitèrent leur volonté de voir cette école maintenue en 2004-2005.

M. Paul Michaud, président du conseil d'établissement de l'école Polyvalente Deux-Montagnes (PDM), indique aux commissaires qu'un changement de vocation d'écoles secondaires du premier cycle de ce secteur aurait des impacts sur la PDM. Il demande de maintenir la vocation actuelle de cette école, qui offre le deuxième cycle du secondaire.

POURSUITE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS

Résolution no CC-031209-1711

Il est proposé par M^{me} Maureen Pagé

DE PROLONGER la période de questions du public de 15 minutes.

Adopté

Il est 20 h 35.

Mme Viviane Fugère, parent de l'école de Fontainebleau, rappelle aux

commissaires l'importance de construire une nouvelle école primaire dans ce secteur aux prises avec un déficit important de places-élèves.

M. Éric Chartier, parent de l'école Alpha, indique aux commissaires qu'il souhaite le maintien de son enfant à cette école, malgré l'ouverture de la nouvelle école primaire de Lorraine. Il souhaite une consultation publique sur le sujet, notamment sur la desserte du secteur du golf, situé dans Rosemère.

La présidente indique que les commissaires ont entendu les commentaires formulés et que la décision sur le cadre d'organisation scolaire 2004-2005 sera prise à la séance du Conseil des commissaires du 27 janvier prochain.

ORDRE DU JOUR

Résolution no CC-031209-1712

Il est proposé par M^{me} Johanne Beaulieu

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

- 4.1 Cadre d'organisation scolaire;
5. Nom de la nouvelle école primaire de Blainville;
6. Nomination d'un représentant des organismes extérieurs au comité consultatif sur les services ÉHDAA
7. Désignation d'un commissaire à différents comités ou organismes;
- 7.1 Comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général;
- 7.2 Comités de relations professionnelles avec les administrateurs et les cadres d'école (substitut à la présidente);
- 7.3 Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (substitut à la présidente).
8. Modification à la politique locale de gestion des administrateurs et de la politique locale de gestion des cadres d'école;
9. Mise en œuvre du plan stratégique;
10. Services aux élèves dyslexiques : plan de travail et échéancier;
11. Rapport de la direction générale sur les décisions en période électorale (suivi à la résolution no CC-031014-1681);
12. Sessions d'information et de planification du conseil;
- 13.1 Cession d'une servitude à la ville de Blainville – égout pluvial;
- 13.2 Vente d'un terrain;
- 13.3 État de situation des différents projets en cours;
- 13.4 Achat d'un terrain;
- 13.5 Agrandissement – École secondaire Jean-Jacques-Rousseau;
- 17.1 Participation des commissaires à la session de formation de l'ACSRL;
- 21.1 Colloque de la section LLL de la Fédération des comités de parents (M^{me} Rita-Thérèse Poisson);
- 23.1 Code d'éthique et de déontologie.

Adopté

SÉANCE DE TRAVAIL

Proposition

Il est proposé par M. Claude Girard

DE TENIR une séance de travail (comité plénier) le mardi 16 décembre

prochain à l'école secondaire Saint-Gabriel, afin de prévoir une période de questions du public spéciale sur le cadre d'organisation scolaire 2004-2005.

AMENDEMENT À LA PROPOSITION

Résolution no CC-031209-1713

Il est proposé par M^{me} Lyne Deschamps

D'AMENDER la proposition de M. Claude Girard en reportant au 19 janvier la date du comité plénier.

Pour : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, André Contant, Ginette Cyr, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Lise Landry, Normand Lemay, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson, Alain Portelance, Guylaine Richer, Johanne Roy, Alain St-Jean.

Contre : Aucun

Abstention : Aucune

Adopté

La présidente demande le vote sur la proposition amendée de M. Claude Girard, laquelle se lit comme suit :

SÉANCE DE TRAVAIL

Résolution no CC-031209-1714

Il est proposé par M. Claude Girard

DE TENIR une séance de travail (comité plénier) le lundi 19 janvier 2004 à l'école secondaire Saint-Gabriel, afin de prévoir une période de questions du public spéciale sur le cadre d'organisation scolaire 2004-2005.

Adopté

SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution no CC-031209-1715

Il est proposé par M^{me} Ginette Cyr

DE SUSPENDRE les délibérations pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h 35.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution no CC-031209-1716

Il est proposé par M^{me} Johanne Beaulieu

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 22 h 05.

M^{me} Jeanne d'Arc Duval Paquette occupe son siège à 22 h 05.

NOM DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DE BLAINVILLE

Résolution no CC-031209-1717

ATTENDU la construction d'une nouvelle école primaire à Blainville;

ATTENDU la démarche suivie pour le choix d'un nom;

ATTENDU les critères retenus;

ATTENDU la recommandation du conseil d'établissement;

Il est proposé par M. Alain Portelance

DE DÉSIGNER sous le nom de « *École des Semailles* », la nouvelle école primaire de Blainville sise sur le boulevard Céloron.

Adopté

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EXTÉRIEURS AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES SERVICES ÉHDAA

Résolution no CC-031209-1718

ATTENDU que la Commission scolaire a institué un comité consultatif sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (résolution no CC-981202-130);

ATTENDU que le conseil des commissaires doit désigner un représentant des organismes extérieurs pour siéger sur ce comité, après consultation de ces organismes;

ATTENDU la consultation tenue auprès des organismes concernés;

ATTENDU que la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides propose M^{me} Monique Binette, éducatrice au Centre de réadaptation du Florès, point de services de Thérèse-de-Blainville, et M^{me} Nathalie Martin, coordonnatrice clinique au Centre de réadaptation Le Bouclier, point de services de Saint-Eustache;

ATTENDU que le Centre de réadaptation Le Bouclier propose M^{me} Nathalie Martin, coordonnatrice clinique aux programmes déficience auditive, motrice et de la parole et du langage au point de services de Saint-Eustache;

ATTENDU que le CLSC Thérèse-de-Blainville propose M^{me} Sylvie Williams, travailleuse sociale au programme DIMOS au soutien à domicile;

Il est proposé par M^{me} Ginette Cyr

DE DÉSIGNER M^{me} Sylvie Williams, travailleuse sociale au programme

DIMOS au soutien à domicile du CLSC Thérèse-de-Blainville, à titre de représentante des organismes extérieurs au comité consultatif sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

DE DÉSIGNER M^{me} Nathalie Martin, coordonnatrice clinique aux programmes déficience auditive, déficience motrice et déficience de la parole et du langage au Centre de réadaptation Le Bouclier, à titre de substitut.

Adopté

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Résolution no CC-031209-1719

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une procédure pour l'élection des différents officiers de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Marinella De Oliveira

DE RETENIR l'hypothèse III à savoir :

Identification du poste à combler.

Période de mise en candidature.
La ou les propositions sont reçues
pour les postes à combler.

Proposition de clore la mise en candidature.

On procède au vote. On organise autant de tours de votation qu'il est requis pour obtenir l'adoption d'une proposition à la majorité des voix des membres présents.

Entre chaque tour de vote, le candidat ayant obtenu le moins de votes est éliminé.

DE PROCÉDER par scrutin secret et que seul le résultat final soit divulgué.

DE DÉSIGNER MM. Richard Chaurest, Jean-François Lachance et Yvon Truchon comme scrutateurs.

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote dès que les résultats sont divulgués.

Adopté

COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DES HORS CADRES ET L'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Appel de candidatures

La présidente appelle les candidatures pour les trois postes disponibles au comité.

Mme Lyne Deschamps propose M. Alain St-Jean

M. Normand Lemay propose M. Claude Girard

Mme Jeanne d'Arc Duval-Paquette propose Mme Thérèse Lessard

Mme Rita-Thérèse Poisson propose Mme Johanne Beaulieu

Mme Josée Bastien propose Mme Rita-Thérèse Poisson

M. Alain Portelance propose M. Jocelyn Gardner

M. Daniel B. Bisson propose la fin des mises en candidature

Toutes ces personnes acceptent leur mise en candidature, la présidente appelle un scrutin secret.

À l'issue du vote secret, les personnes suivantes sont déclarées élues :

Mme Johanne Beaulieu
Mme Rita-Thérèse Poisson
M. Claude Girard.

COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DES HORS CADRES ET L'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Résolution no CC-031209-1720

ATTENDU les dispositions de la politique d'embauche des hors cadres (RH-09);

ATTENDU le processus d'appréciation du rendement du directeur général, tel qu'approuvé par le conseil des commissaires;

Il est proposé par M^{me} Guylaine Richer

DE DÉSIGNER les commissaires suivants au comité de sélection pour l'embauche des hors cadres et l'évaluation du rendement du directeur général :

M^{me} Johanne Beaulieu
M^{me} Rita-Thérèse Poisson
M. Claude Girard

en plus de la présidente de la Commission scolaire.

Pour : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, André Contant, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Sandra East, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Lise Landry, Normand Lemay, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer, Johanne Roy.

Contre : Ginette Cyr, Maureen Pagé, Alain Portelance.

Abstentions : Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Thérèse Lessard, Alain Saint-Jean.

Adopté

COMITÉ DE RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET LES CADRES D'ÉCOLE

Appel de candidatures

La présidente appelle les candidatures pour le poste de substitut à la présidente aux comités de relations professionnelles.

M. Alain St-Jean propose M. Alain Portelance

Mme Josée Bastien propose Mme Rita-Thérèse Poisson

M. Daniel B. Bisson propose la fin des mises en candidature

M. Alain Portelance refuse d'être mis en candidature et Mme Rita-Thérèse Poisson accepte. Elle est donc déclarée élue.

COMITÉ DE RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET LES CADRES D'ÉCOLE

Résolution no CC-031209-1721

ATTENDU les dispositions de la politique locale de gestion des cadres d'école (RH-04);

ATTENDU les dispositions de la politique locale de gestion des administrateurs (RH-05);

Il est proposé par M^{me} Josée Bastien

DE DÉSIGNER M^{me} Rita-Thérèse Poisson, à titre de substitut à la présidente comme membre des comités de relations professionnelles avec les administrateurs et les cadres d'école.

Adopté

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Appel de candidatures

La présidente appelle les candidatures pour le poste de substitut à la présidente au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

M. Alain St-Jean propose Mme Lyne Deschamps

Mme Paola De Monte propose Mme Johanne Beaulieu

Mme Ginette Cyr propose Mme Rita-Thérèse Poisson

Mme Guylaine Richer propose la fin des mises en candidature

Mmes Lyne Deschamps et Rita-Thérèse Poisson refusent d'être mises en candidature et Mme Johanne Beaulieu accepte. Elle est donc déclarée élue.

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Résolution no CC-031209-1722

ATTENDU qu'en vertu des règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec la représentation de la Commission scolaire au Conseil

général est assumée d'office par la présidente de la Commission scolaire;

ATTENDU que le conseil des commissaires peut désigner par résolution un substitut à la présidente;

Il est proposé par M^{me} Paola De Monte

DE DÉSIGNER M^{me} Johanne Beaulieu comme substitut à la présidente afin de représenter la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au Conseil général de la FCSQ.

Adopté

MODIFICATION DE LA POLITIQUE LOCALE DE GESTION DES ADMINISTRATEURS (RH-05) ET DE LA POLITIQUE DE GESTION DES CADRES D'ÉCOLE (RH-04)

Résolution no CC-031209-1723

ATTENDU le Code civil du Québec, la Loi sur les normes du travail et le document consolidé concernant les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

ATTENDU l'accord de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) et de l'Association des directeurs d'école des Laurentides (ADEL) pour modifier les politiques locales de gestion (RH-04 et RH-05);

Il est proposé par M. Claude Girard

DE MODIFIER les politiques locales de gestion des administrateurs et des cadres d'école (RH-04 et RH-05) afin que la confirmation de nomination et d'engagement d'un gestionnaire se fasse par lettre et non plus par contrat.

Adopté

CESSION D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL À LA VILLE DE BLAINVILLE

Résolution no CC-031209-1724

ATTENDU la construction d'une école primaire à Blainville, sur le boulevard Céloron;

ATTENDU la cession d'un terrain à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles par la Ville de Blainville, pour la construction de cette école;

ATTENDU la demande de la Ville d'obtenir une servitude d'égout pluvial sur ce terrain, par une somme nominale de 1 \$;

ATTENDU que la construction et l'entretien des services d'égout relèvent de la compétence de la Ville de Blainville;

ATTENDU que ces infrastructures servent à des fins scolaires et pour le public en général;

ATTENDU qu'il y a lieu de céder cette servitude à la Ville de Blainville, lui permettant d'effectuer les travaux et l'entretien requis;

ATTENDU l'entente intervenue à cette fin entre les parties :

Il est proposé par M^{me} Maureen Pagé

D'ACCORDER à la Ville de Blainville, au coût de 1 \$, une servitude sur une partie du lot 2 274 692 du cadastre du Québec, décrite de la manière suivante :

Une parcelle de terrain étant une **PARTIE** du lot numéro **DEUX MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE** (Ptie 2 274 692) indiquée par les lettres H, J, K, F, D, G et H, sur le plan auquel il est fait référence ci-après.

Ladite parcelle de terrain mesurant trois mètres (3,00 m) dans sa ligne Sud (H-J), cinq mètres et soixante-trois centièmes de mètre (5,63 m) dans un ligne Ouest (J-K), trente et un mètres et soixante-trois centièmes de mètre (31,63 m) dans une autre ligne Ouest (K-F), trois mètres et trente et un centièmes de mètre (3,31 m) dans sa ligne Nord-Ouest (F-D), trente-trois mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes de mètre (33,97 m) dans une ligne EST (D-G) et six mètres et cinquante-sept centièmes de mètre (6,57 m) dans une autre ligne Est (G-H).

Bornée vers le Sud par une partie du lot 2 270 150 (boulevard Céloron), vers l'Ouest par une autre partie du lot 2 274 692, vers le Nord-Ouest par une partie des lots 2 274 703 et 2 274 704 ci-après décrite et vers l'Est par une autre partie du lot 2 274 692.

Contenant une superficie de cent seize mètres carrés et sept dixièmes de mètre carré (116,7 m²).

Le coin Sud-Ouest (point J) de ladite parcelle se situe à trente-six mètres et quarante-sept centièmes de mètre (36,47 m) à l'Est de la limite Sud-Est du lot 2 274 694, distance mesurée suivant la ligne de division des lots 2 270 150 et 2 274 692.

Le tout selon le plan préparé par M. Jacques Noury, arpenteur-géomètre, le 19 décembre 2002 et portant la minute no 45732.

D'AUTORISER la présidente et la directrice générale à signer tout document pouvant donner effet aux présentes, lesquels sont versés au répertoire des présentes sous la cote 298.

Adopté

VENTE D'UN TERRAIN AU GROUPE BG INC.

Résolution no CC-031209-1725

ATTENDU la demande du Groupe BG inc., du 25 novembre 2003, concernant l'acquisition du lot 1 822 442, situé sur la rue Dumouchel, dans le secteur de Saint-Benoît à Mirabel;

Il est proposé par M^{me} Jeanne d'Arc Duval Paquette

DE VENDRE au Groupe BG INC. le lot 1 822 442, d'une superficie de 121,4 mètres carrés, situé sur la rue Dumouchel dans le secteur de Saint-Benoît à Mirabel, pour la somme de 500 \$, conditionnellement à ce que le contrat de vente prévoit une clause selon laquelle l'acquéreur devra

céder ledit terrain au même prix ;

D'AUTORISER la présidente et la directrice générale à signer tout document pouvant donner effet aux présentes, lesquels sont versés au répertoire des présentes sous la cote 298.1.

Adopté

M^{me} Thérèse Lessard quitte son siège à 23 h 15.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À LORRAINE – ACQUISITION DU TERRAIN

Résolution no CC-031209-1726

ATTENDU l'autorisation reçue du ministre de l'Éducation, datée du 6 mars 2003, pour la construction d'une école primaire à Lorraine;

ATTENDU qu'en vertu des orientations gouvernementales, le terrain à cet effet est fourni par la Ville de Lorraine;

ATTENDU la demande adressée à la Ville de Lorraine l'invitant à céder un site situé dans le parc Albert-Clément (résolution no CC-011010-1111);

ATTENDU que la Ville de Lorraine a accepté de céder ledit site (résolution no 2003-06-11);

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'ACQUÉRIR de la Ville de Lorraine, à titre gratuit, un emplacement situé à Lorraine, à savoir le lot 3 046 262 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie de 12 000 mètres carrés, le tout selon le plan préparé par Christian Daigle, arpenteur-géomètre, et portant la minute 7519;

D'AUTORISER la présidente et la directrice générale à signer les documents pouvant donner effet aux présentes, lesquels sont versés au répertoire des présentes sous la cote 299.

Adopté

M. Jocelyn Gardner quitte son siège à 23 h 20.

PARTICIPATION DES COMMISSAIRES À LA SESSION DE FORMATION DE L'ACSRL

Résolution no CC-031209-1727

Il est proposé par M^{me} Rita-Thérèse Poisson

D'AUTORISER la participation des commissaires suivants au colloque de l'ACSRL qui se tiendra le samedi 24 janvier 2004, à l'hôtel du Lac Carling :

- BASTIEN Josée
- BISSON Daniel B.
- CHALIFOUX Normand
- CYR Ginette
- D'AMOUR Claude

- DE MONTE Paola
- DE OLIVEIRA Marinella
- EAST Sandra
- FORTIER Paule
- GARDNER Jocelyn
- GIRARD Claude
- LANDRY Lise
- LESSARD Thérèse
- PAGÉ Maureen
- POISSON Rita-Thérèse
- PORTELANCE Alain
- ROY Johanne
- ST-JEAN Alain

D'AUTORISER le remboursement des frais de déplacement et de séjour des participants.

Adopté

M. André Contant quitte son siège à 23 h 30.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL

Résolution no CC-031209-1728

Il est proposé par M. Alain St-Jean

DE PRÉVOIR, lors de la séance spéciale de la commission d'étude éducative du mardi 16 décembre à 18 h 30, une période permettant à la direction générale de présenter la mise en œuvre du plan stratégique triennal.

Adopté

POURSUITE DE LA SÉANCE

Résolution no CC-031209-1729

Il est proposé par M^{me} Sandra East

DE POURSUIVRE la séance pour 15 minutes.

Adopté

Il est 0 h

DEMANDE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Résolution no CC-031209-1730

Il est proposé par M^{me} Sandra East

DE DEMANDER à la direction générale d'adresser aux conseils d'établissement un mémo les informant des responsabilités du comité exécutif.

Adopté

M. Denis Claude Blais quitte son siège à 0 h 30.

POURSUITE DE LA SÉANCE

Résolution no CC-031209-1731

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE PROLONGER la séance de 20 minutes.

Adopté

Il est 0 h 15.

CONFÉRENCE DES ÉLUS

Résolution no CC-031209-1732

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'apprête à mettre en place, dans chaque région du Québec, une conférence régionale des élus (CRÉ);

ATTENDU QUE selon le programme du Parti libéral, ces conférences seront constituées d'élus;

ATTENDU QUE ces structures seront mises en place dans un objectif de décentralisation du pouvoir décisionnel et d'une modernisation des structures d'intervention en matière de développement régional;

ATTENDU QUE la CRÉ constitue une occasion unique de mettre en place une structure partenariale où tous les élus locaux et régionaux sans exception, qu'ils soient des élus municipaux, des élus scolaires ou des élus provinciaux, pourront définir ensemble l'avenir collectif de chacune des régions du Québec;

ATTENDU QUE l'éducation constitue une dimension importante du développement économique, social et communautaire dans les régions;

ATTENDU QUE les commissions scolaires constituent des gouvernements locaux dotés d'une vie politique, ayant un pouvoir de taxation, ayant juridiction sur un territoire propre et étant responsables devant la population locale par l'élection des commissaires au suffrage universel;

ATTENDU QUE les commissions scolaires sont des instances expressément constituées en vertu de la Loi sur l'instruction publique qui leur confère, entre autres, le pouvoir de contribuer au développement des régions, d'instituer des services aux entreprises, d'élargir l'offre de service éducatif à la communauté, de favoriser l'utilisation de leurs immeubles par les organismes du milieu, d'acquérir en commun ou construire des immeubles, d'établir en commun ou en copropriété avec d'autres organismes des bibliothèques, centres administratifs, centres culturels ou récréatifs;

ATTENDU QUE la concertation et l'implication des commissions scolaires dans les organismes régionaux reconnus tels les conseils régionaux de développement (CRD), les centres locaux de développement (CLD), les organismes reliés à l'emploi, aux loisirs, les chambres de commerce et autres;

ATTENDU QU' en raison des nombreuses interventions effectuées en éducation par les différentes structures de développement et de la similitude d'un certain nombre de responsabilités du milieu scolaire avec le milieu municipal, la participation active des élus scolaires au sein de la CRÉ est non seulement justifiée, elle s'avère indispensable;

ATTENDU QUE l'importance de l'apport des élus scolaires au sein des CRÉ sera également significative dans plusieurs axes d'intervention de leurs futurs plans de développement à savoir : le maintien, le développement et l'adaptation des services éducatifs; le développement économique, le développement social et culturel; le développement de réseaux de transport collectif; la modulation des services et des programmes;

ATTENDU QUE les commissions scolaires sont des agents de développement économique majeur dans la région, où elles constituent généralement l'un des principaux employeurs;

ATTENDU QUE les commissions scolaires constituent des acteurs de premier plan dans le branchement des régions à l'économie du savoir de par leurs initiatives dans la mise en place de projets structurants de réseautage des établissements scolaires avec de la technologie de communication à haute vitesse;

ATTENDU QUE selon le programme du Parti libéral, pour attirer des investissements et permettre aux entreprises de se développer, les régions doivent compter sur des infrastructures de base accessibles en matière d'éducation;

ATTENDU QUE la Fédération des municipalités est favorable à ce que les CRÉ comprennent également, comme membres, les élus scolaires;

ATTENDU QUE la Fédération des commissions scolaires du Québec a déjà reçu l'appui de Monsieur Pierre Reid, ministre de l'Éducation, et de Madame Nathalie Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme;

ATTENDU les démarches effectuées par l'ACSRLR dans ce dossier;

Il est proposé par M. Alain Portelance

DE DEMANDER au ministre du Développement économique et régional, Monsieur Michel Audet, et à la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Madame Nathalie Normandeau, de reconnaître l'importance de la participation des élus scolaires à titre de membres à part entière des futures conférences régionales des élus;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au premier ministre, Monsieur Jean Charest, au ministre du Développement économique et régional, Monsieur Michel Audet, à la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Madame Nathalie Normandeau, au ministre de l'Éducation, Monsieur Pierre Reid, au ministre responsable de la région des Laurentides, Monsieur Jacques P. Dupuis, aux députés du territoire de la Commission scolaire, M^{mes} Hélène Robert, députée de Deux-Montagnes, Jocelyne Caron, députée de Terrebonne, et Denise Beaudoin, députée de Mirabel, Messieurs Pierre Descoteaux, député de Groulx, et Richard Legendre, député de Blainville, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, à l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution no CC-031209-1733

Il est proposé par M^{me} Guylaine Richer

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 0 h 35.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution no CC-031209-1734

Il est proposé par M^{me} Sandra East

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 0 h 40.

COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DE LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Résolution no CC-031209-1735

ATTENDU le colloque de la Fédération des comités de parents, région de Laval-Laurentides-Lanaudière, tenu le samedi 22 novembre 2003 à l'école secondaire Rive-Nord;

ATTENDU le succès remporté par cette activité, qui a regroupé près de 200 membres de comités de parents des commissions scolaires de la région;

ATTENDU la qualité du soutien apporté par la direction générale et la direction et le personnel de l'école secondaire Rive-Nord;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE REMERCIER la direction générale de la commission scolaire pour le soutien apporté à l'organisation de cette activité.

DE REMERCIER la direction de l'école secondaire Rive-Nord pour son hospitalité, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette activité, particulièrement Mme Liette Caouette, MM. Gérald Bélisle, Paul Charbonneau et Sébastien Courcelles.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution no CC-031209-1736

Il est proposé par M. Claude Girard

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h 45.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général